



Avec le projet de l'Accopa, il était question d'apporter la richesse bord champ à l'agriculteur pour l'inciter à cultiver.

Line Renette ALOMO

Libreville/Gabon

Créée en décembre 2011, l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricoles (Accopa), a pour mission la collecte, le stockage et la commercialisation des produits agricoles. 4 ans plus tard, après sa création, aucun hangar n'a poussé nulle part dans le pays et la sécurité alimentaire dont elle devait être le garant reste toujours aussi hypothétique.

PLACÉE sous la tutelle technique du ministère de l'Agriculture, et la tutelle financière du ministère du Budget, l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricoles (Accopa) - entendu ici produits de l'agriculture et de l'élevage -, a été mise en place pour amener à résorber les difficultés inhérentes au développement du

monde rural que les contraintes endogènes et exogènes freinent malgré l'importance des actions menées. Elle a pour ambition d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de collecte de stockage et de commercialisation des produits alimentaires. Pour ce faire, missions lui ont été confiées d'assurer la collecte, le conditionnement, la conservation, l'approvisionnement, la distribution et la commercialisation des produits agricoles. Il lui revient aussi, théoriquement, de mettre en place, en relation avec toute autre structure partenaire, une meilleure organisation du marché des produits agricoles. L'Agence a par ailleurs pour rôle de susciter l'accès facile des consommateurs aux produits locaux de base, en encourageant la consommation des productions locales. Il lui a aussi été donné d'orga-

niser le stockage et d'assurer la conservation et le transport de la production agricole dans les conditions de prix et de disponibilité. Entre autres. Elle a été pensée avec un siège, à un endroit bien stratégique sur la nationale 1, précisément à Ayeme Plaine, où doit être construit un hangar de stockage. Il était aussi prévu qu'une banque agricole soit son partenaire, indique le patron de cette administration, Chris Mombo Nzatsi.

CENTRES DE COLLECTES* Il revient alors à l'Accopa de collecter auprès des planteurs les produits de leur champ pour approvisionner les grandes villes. Car le Gabon agricole, c'est 3804 villages, 55 centres de collectes, 9 provinces et 5 régions agricoles. Cette géographie nécessite des infrastructures logistiques de stockage pour garantir la conservation, la lutte contre les pertes post récoltes et assurer la viabilité des



L'Accopa devait s'occuper de la collecte des produits agricoles...

stocks alimentaires. "Nous osons rappeler qu'un pays sans infrastructures de stockage ne peut maîtriser les circuits de distribution qui sont à l'origine des fluctuations des importations", précise M. Mombo Nzatsi. L'Agence se positionnant ainsi en intermédiaire entre les agriculteurs et les marchés urbains. Ce qui confère les prérogatives d'un fonds de collecte de produits alimentaires locaux devant soulager les efforts du planteur agricole en lui apportant la richesse au bord de la plantation et en l'incitant à cultiver. "Un regroupement de villages peut ainsi être contacté pour venir présenter à l'Accopa sa production, cette semaine. Celle d'après, on change et ainsi de suite chaque semaine, à tour de rôle", précise le DG. Les communes devant, pour leur part, être des centres de collectes du grenier national qu'est l'Accopa. Les produits ainsi collec-

tés iraient, aux normes internationales, au hangar de stockage supposé, disions-nous, être implanté à Ayeme Plaine sur la nationale 1. Toutes choses qui perturberont d'avoir des stocks alimentaires et d'anticiper les périodes de vaches maigres. "L'Accopa c'est un rêve possible", telle est la foi du DG. "Quand on veut organiser l'agriculture... il faut penser à la collecte, au stockage et à la commercialisation" ajoute-t-il encore. De même, pour le transport de cette nourriture dans des conditions sanitaires adéquates en préservant les propriétés des aliments, il est aussi prévu des camions frigorifiques. "L'Accopa doit être pourvu en camions frigorifiques", précise son patron.

IMMEUBLE VIDE* Mais à ce jour, l'Accopa n'en est qu'au stade de simulation des collectes d'un village à un autre et n'a donc pas franchi l'étape

des bonnes intentions. "Nous avons élaboré la stratégie et déterminé les centres de collecte. À ce jour, nous sommes sur le point de réaliser la cartographie géo-référencée des bassins de productions agricoles avec l'appui de la FAO", précise Mombo Nzatsi. Pour l'heure aussi, l'Accopa est logée dans un immeuble presque vide au bord de mer, alors qu'elle devrait être à la Plaine Ayeme sur la route où elle disposerait d'un grenier. "Le triangle d'un contrôle de gestion indique qu'il y a les objectifs, les moyens et les résultats. Tant qu'il n'y a pas ça, c'est difficile de faire autrement", regrette-t-il encore. L'Accopa est ainsi contrainte d'exister essentiellement de nom, n'ayant jamais bénéficié d'un quelconque budget d'investissement. La structure est ainsi dans une situation de mort latente. Et, avec elle, la sécurité alimentaire dont elle devait être le garant.